20

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60 F

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Bulletin n° 176

19 octobre 1978

GRANDES CULTURES

- MAIS -

PYRALE DU MAIS - LUTTE MECANIQUE

Les populations de pyrales du maïs, en régression les deux dernières années, ont commencé à se reconstituer au cours de l'été 1978. Comme les été humides sont en général favorables à la fécondité des papillons femelles l'année suivante, il est logique de s'attendre à des attaques importantes en 1979.

Comme l'activité de ce ravageur et l'importance des dégâts qu'il risque d'occasionner sur les cultures de maïs dépendent, dans une large mesure, du potentiel de chenilles hivernant dans les résidus de récolte et susceptibles d'évoluer sous forme adulte (papillons mâles et femelles), nous attirons l'attention des producteurs sur l'intérêt de la lutte mécanique automnale. En conséquence, l'enfouissement et la destruction de ces résidus de cultures limiteront fortement les populations de pyrales à venir.

Des essais réalisés en Alsace ont montré que des labours profonds de 30 cm empêchent toute sortie de l'insecte. Des labours à 20 cm, précédés d'un hachage, diminuent sensiblement les populations. Au contraire, le passage d'un rotavator, précédé ou non d'un hachage, n'a sur celles-ci que peu d'influence.

Nous conseillons vivement aux producteurs concernés par ce problème de réaliser des labours d'automne profonds, précédés d'un broyage des résidus de récolte, ce qui permet de limiter les sorties de papillons l'année suivante.

A signaler également la nécessité de détruire les rafles par le feu pour les cribs situés à proximité de houblonnières, celles-ci pouvant également héberger la pyrale du maïs.

- CEREALES D'HIVER -

(blé d'hiver - orge d'hiver - escourgeon)

LIMACES

Après un été humide, on constate souvent des populations importantes de limaces. Cette situation risque de se produire cet automne, notamment dans les secteurs d'Alsace et de Lorraine déjà infestés par ces mollusques l'année dernière.

Les cultures de céréales d'automne (notamment le blé) semées après un colza ou situées à proximité de prairies sont le plus exposées à de tels envahissements.

A signaler que l'activité des limaces est essentiellement nocturne et peut se maintenir durant l'hiver, si les températures sont clémentes.

On peut efficacement intervenir contre ces ravageurs, par pulvérisation, avec un molluscicide contenant du métaldéhyde (dose du fabricant) ou, de préférence, en utilisant des granulés à base de métaldéhyde (15 à 30 kg d'appâts à 5 % - nombreuses spécialités -) ou de méthiocarbe (Mesurol anti-limaces : 3 kg/ha d'appâts à 4 %).

L'application devra s'effectuer l'après-midi ou durant la soirée.

/ ARBRES FRUITIERS /

TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS (vergers, pépinières)

Sur les arbres à noyau, le traitement cuprique à la chute des feuilles reste l'un des traitements de base pour lutter contre les maladies bactériennes et contre certaines maladies fongiques de ces essences, qui s'installent essentiellement à partir des cicatrices foliaires.

On interviendra aux deux tiers de la chute des feuilles, avec une bouillie cuprique apportant 500 grammes de cuivre métal par hectolitre d'eau. La pulvérisation devra être abondante pour bien mouiller l'ensemble des arbres et effectuée sous forte pression pour accélérer la chute des feuilles restantes.

Sur pommiers, ce même traitement est conseillé dans les vergers où la présence du chancre européen est observée.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans les vergers où les attaques de tavelure ont été importantes cette année, il est possible de limiter la formation des périthèces (organes de conservation du champignon sur les feuilles mortes). Prévoir l'une des applications suivantes après la récolte :

- avant la chute des feuilles avec bénomyl à 50 g de m. a./hl, thiophanate méthyl à 50 g de m. a./hl ou carbendazime à 50 g de m. a./hl,

- à la chute des feuilles, avec de l'urée à 5 kg/hl ou des colorants nitrés à 600 g de m. a./hl.

TEIGNE DU MIRABELLIER

La teigne du mirabellier n'est observée que dans une partie des vergers lorrains. Dans les secteurs habituellement contaminés, bien connus des arboriculteurs, il est conseillé à ces derniers de procéder, dès à présent, à la reconnaissance des jeunes chenilles qui arrivent à éclosion. La petite toile que la chenille tisse entre le bourgeon et la brindille permet de la repérer facilement, mais il est nécessaire de faire les observations avec une bonne loupe. La présence de 20 chenilles ou plus sur 500 bourgeons examinés décidera de l'intervention. Si ce seuil est atteint ou dépassé, traiter copieusement avec une bouillie à base d'oléoparathion (25 g de m. a./hl) ou d'oléomalathion (75 g de m. a./hl).

Il est possible de mélanger ces deux produits aux produits cupriques.

/ TOUTE CULTURE /

PETIT GIBIER

Un document de 16 pages émanant de l'Office National de la Chasse, portant sur "les pratiques agricoles modernes et le petit gibier" est à la disposition de ceux qui en feront la demande à la Circonscription (joindre à cette demande un timbre de 2,10 F pour frais d'envoi).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER